



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 27 Juin 2012

Date de la convocation 20 Juin 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes Cabrières
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. MALBEC Sylvain, M. BAUDAILLIER Jean-Louis, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, M. GOUTTES Gérard, M. SERRADJ Ahmed, M. RUIZ Salvador, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M. SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M. BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. VIALA Daniel MOUREZE : M. VALLAT Yves NEBIAN : M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. MERCET Pierre, PERET : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. RIGAUD Christian, Mme DO Monique, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mme VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ORMIERES Jean-Louis,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. JURQUET Henri à M. CAZORLA Alain, M. CERET Hugues à M. LACROIX Jean-Claude, M. MARTINEZ Antoine à M. GAIRAUD Francis, Mme CAZALET Claude à M. GARROFE Gilbert, M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier, M. VENTRE Philippe à M. SAN MARTIN Bernard, M. LIEB François à M. BARDEAU Francis,</p>

Objet : Révision de l'Autorisation de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) pour le Centre aquatique

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20120627-2012-06-27-08-DE Date de télétransmission : 12/07/2012 Date de réception préfecture : 12/07/2012</p>

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du Conseil Communautaire les éléments suivants :

- Vu la délibération en date du 24 Mars 2010 fixant les modalités d'exécution des autorisations de programme et des crédits de paiement,
- Vu la délibération en date du 28 Mars 2012 approuvant la révision des autorisations de programme et crédits de paiements suite à l'approbation des budgets primitifs 2012,

Il précise qu'il convient en conséquence d'actualiser l'autorisation de programme et les crédits de paiement existants pour les travaux de construction du centre aquatique intercommunal comme suit :

SUIVI DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							
N° AP	LIBELLE AP	MONTANT AP Au 28/03/2012	Révision AP	NOUVEAU MONTANT AP	CP 2010	CP 2011	CP 2012
2010-03	Travaux de construction Centre aquatique	11 324 017,51	180 000,00	11 504 017,51	4 104 434,13	6 097 945,05	1 301 638,33

Il ajoute que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 13 juin 2012.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX Jean-Claude, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE l'actualisation de l'autorisation de programme et les crédits de paiement existants pour les travaux de construction du centre aquatique intercommunal, tel que présentée de façon détaillée ci-dessous :

SUIVI DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							
N° AP	LIBELLE AP	MONTANT AP Au 28/03/2012	Révision AP	NOUVEAU MONTANT AP	CP 2010	CP 2011	CP 2012
2010-03	Travaux de construction Centre aquatique	11 324 017,51	180 000,00	11 504 017,51	4 104 434,13	6 097 945,05	1 301 638,33

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.